

La salle de lecture des Archives municipales de la ville d'Hyères est ouverte au public selon les modalités suivantes :

### Réservation

- La consultation des archives se fait **uniquement sur rendez-vous** adressé par mail – service [archives@mairie-hyeres.com](mailto:archives@mairie-hyeres.com) 48h à l'avance. Une confirmation de rendez-vous sera alors adressée en retour de mail.

- Les lecteurs sont invités à passer commande de leurs documents en même temps qu'ils réservent leur séance. S'ils ne connaissent pas la cote, se rendre sur le site de la ville - <http://www.hyeres.fr/les-archives-municipales> puis Fonds et collections avec **l'inventaire du fonds des Archives de la ville (fichier pdf)**.

Il vous suffit de faire une recherche par mot clé en affinant au maximum votre relevé de cote.

Ex : 1M3-1 - Hotel de ville 1895-1967- Adjudication du bâtiment dit "Petit Casino" à Mme Gaillard

### Mesures de prévention

- Tous les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés.
- Du gel hydroalcoolique est à la disposition des lecteurs en salle de lecture.
- Port du masque obligatoire

Nous restons disponible par téléphone pour tout renseignement du **lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h** au **04.94.00.78.84**

### LES GESTES À ADOPTER

